

Ernest-Charles Babut. *Saint Martin de Tours*. Hippolyte Delehaye,
S. J. *Saint Martin et Sulpice Sévère*
René Aigrain

Citer ce document / Cite this document :

Aigrain René. Ernest-Charles Babut. *Saint Martin de Tours*. Hippolyte Delehaye, S. J. *Saint Martin et Sulpice Sévère*. In:
Revue d'histoire de l'Église de France, tome 7, n°36, 1921. pp. 278-284;

https://www.persee.fr/doc/rhef_0300-9505_1921_num_7_36_2191_t1_0278_0000_1

Fichier pdf généré le 12/04/2018

E.-Ch. BABUT. — *Saint Martin de Tours*. — Paris, Champion, s. d. In-8° de VIII-320 pages (Extraits de la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*).

Hippolyte DELEHAYE, S. J. — *Saint Martin et Sulpice Sévère*. — Bruxelles, Société des Bollandistes, et Paris, Picard, 1920. In-8° de 136 pages (Tiré à part des *Analecta Bollandiana*, t. XXXVIII).

M. Babut, au début de son livre, s'extasie sur la prodigieuse gloire posthume de saint Martin. On pourrait s'étonner aussi de l'étrange fortune de son biographe Sulpice Sévère, à qui échurent par deux fois de singulières mésaventures : confondu avec un autre Sulpice, évêque de Bourges, et passé sous ce titre d'emprunt au martyrologe, il en fut expulsé comme intrus, non sans quelques rappels fâcheux des erreurs dans lesquelles on le disait tombé, millénarisme, pélagianisme. Benoît XIV a raconté cette controverse en tête de son édition de martyrologe romain. Mais l'escarmouche laissa, en somme, à Sulpice Sévère son renom de sainteté et sa réputation d'historien de bonne foi, de témoin présentant de fort sérieuses garanties. Or, peu de temps avant la guerre, un érudit avait bousculé d'un coup toutes les opinions reçues, avec tant de vigueur que le culte même de saint Martin perdait son fondement historique dans l'écroulement du prestige de son biographe. Et, comme le livre était signé du nom d'un savant véritable, la thèse, tout en soulevant des contradictions, faisait son chemin. Elle en imposait partiellement à de bons esprits. Mais le P. Delehaye vient de troubler la fête, et de bousculer à son tour les conclusions nouvelles, tout en protestant de son respect pour la personne de leur auteur, mort à la guerre, sur le territoire belge, en 1916. La comparaison des deux ouvrages, celui de M. Babut et celui du P. Delehaye, est doublement intéressante pour nous : à cause des résultats à retenir pour l'histoire religieuse de la France, et aussi du point de vue de la méthode historique.

L'ouvrage de M. Babut ne doit pas être séparé de deux publications antérieures du même critique, une sur *Priscillien et le priscillianisme*, et l'autre sur le *Concile de Turin*, daté par lui de 417. Les trois ouvrages ont en commun une donnée qu'ils soutiennent avec beaucoup de cohérence et de logique, au moins apparente. Mais la logique n'est pas nécessairement, en histoire, signe de vérité : il s'agit de savoir si l'historien ne l'a pas introduite dans son récit par artifice, en pliant quelque peu les événements à son dessein. Voici le dessein de M. Babut. Ce que l'Église a condamné

sous le nom de priscillianisme, c'était surtout une certaine conception de l'ascétisme à laquelle on voulut reconnaître une couleur manichéenne, comme si les ascètes ne se fussent abstenus de jouissances permises, et même de rapports conjugaux lorsqu'ils étaient régulièrement mariés, que parce qu'ils jugeaient la matière essentiellement mauvaise. M. Babut prétendait ne pas retrouver dans les écrits de Priscillien la doctrine qu'on lui reprochait (en réalité ces écrits seraient d'Instantius, un évêque du parti, d'après dom Germain Morin); mais il a rencontré des contradicteurs bien décidés, en particulier M. Puech. Cela ne l'empêche pas de considérer cette interprétation comme acquise, et d'en faire le point de départ d'une recherche nouvelle. On se souvient de l'issue tragique de l'appel à l'empereur où Priscillien avait cru voir son salut : il fut brûlé vif à Trèves, et des évêques acquiescèrent plus ou moins formellement à cette sentence. Mais saint Martin protesta avec éclat, et ne consentit à communier avec ces évêques que pour éviter d'autres exécutions. Tel est le récit traditionnel bien connu, d'après Sulpice Sévère. On sait aussi que les évêques réunis à Trèves ordonnèrent évêque de cette ville un saint homme nommé Félix. Le parti des évêques qui avaient causé la mort des hérétiques en prit le nom de félicien, ou, du nom du moins recommandable de ces prélats, celui d'ithacien. Saint Ambroise et le pape Sirice lui-même, d'après la tradition, auraient refusé de reconnaître pour valable une ordination faite par des consécrateurs indignes, et traité en schismatiques les féliciens ou ithaciens. Or, d'après M. Babut, ce fut tout le contraire. Il n'y a pas de schisme félicien, mais un schisme « antifélicien », et ceux qui se mettent ainsi en dehors de la grande Église, ce sont précisément Martin, Sulpice Sévère et autres partisans de cet ascétisme outrancier que l'on reprochait à Priscillien. Si Martin ne fut pas condamné à Trèves, il ne s'en fallut pas de beaucoup, et ce fut uniquement parce qu'il avait donné un gage en assistant à l'ordination de Félix; mais, dorénavant, ce n'était plus un évêque comme les autres, il ne pouvait plus assister aux conciles, et son prestige, déjà médiocre, était encore diminué. Quant à Sulpice, il n'était pas catholique, M. Babut le déclare à plusieurs reprises en termes exprès; et les mots durs qu'il a écrits sur les priscillianistes n'ont d'autre but que de donner le change et de se défendre contre une accusation d'hérésie. Martin et Sulpice étaient morts tous deux quand le concile de Turin réconcilia avec l'Église ceux *qui Felici non communicant*, les schismatiques antiféliciens; à vrai dire, le *non* ne figure pas dans le texte, où l'on trouve *qui Felici communicant*; mais il faut bien l'y ajouter, puisque c'étaient les antiféliciens et non les féliciens, d'après M. Babut, qui étaient schismatiques. Une négation

tion de plus ou de moins... Mais la violence de ce procédé, à elle seule, donne à réfléchir.

Les conséquences que tire M. Babut de cette découverte s'étendent à perte de vue. Certes, on n'ignorait pas que l'ascétisme monastique avait trouvé des adversaires dans le clergé séculier; et Albert Hauck, en particulier, avait insisté sur cette constatation jusqu'à l'excès dans sa *Kirchengeschichte Deutschlands*, où il citait précisément les difficultés qu'avait values à saint Martin le peu de soin qu'il prenait de sa personne. Mais, avec M. Babut, c'est une bien autre affaire! La tendance que l'on reprochait à l'évêque de Tours était suspecte d'hérésie, ni plus ni moins, et son biographe, d'autres encore, la poussaient jusqu'au schisme. Alors Sulpice a voulu, coûte que coûte, réhabiliter cette petite Église. Et, comme les faits se prêtaient mal à un plaidoyer dans ce sens, il les a travestis systématiquement. Il est allé pour cela jusqu'à des prodiges d'ingéniosité que nous n'aurions pas soupçonnés, nous qui n'avons pas la pénétration de M. Babut: croiriez-vous que, lorsque Sulpice, dans sa *Chronique*, termine un livre sur l'histoire des malheurs de Jérémie, c'est le nom de Martin et ce sont des mésaventures de Martin qu'il faut lire entre les lignes, jusques et y compris l'emprisonnement obtenu par les évêques? Pauvres historiens qui n'avaient, jusqu'à M. Babut, rien découvert de tout cela! Martin était, dit Sulpice, un grand thaumaturge, mais ses contemporains, ses prêtres mêmes, étaient enclins à le discuter; l'un d'eux, Brice, qui fut son successeur, lui fit un jour une algarade d'une vivacité singulière. Tout cela est bien connu, mais jamais on n'en avait tiré le parti qu'en tire notre auteur: il faut entendre que Martin, élu évêque en dépit des canons, puisqu'il avait été soldat (M. Babut, et lui seul, connaît, à cette époque, des décrétales dans ce sens), et, qui pis est, tenu à l'écart par ses collègues après sa quasi-condamnation à Trèves, ne jouissait d'aucun prestige auprès du clergé, qu'on lui faisait des affronts quotidiens, et qu'on se fût passé de lui même pour les fonctions liturgiques, n'eût été son pouvoir d'ordre. Mais il lui restait au moins cela! Quant à son activité de missionnaire, tant célébrée par la tradition, à peine suivait-il les traces des autres évêques. C'est un hasard, n'est-ce pas, un hasard dû à Sulpice Sévère, que ce soit justement son souvenir à lui qui ait survécu! Et, après sa mort, n'imaginons pas que son tombeau ait été glorieux tout de suite: il ne l'eût jamais été si des évêques intrus, influencés par le succès littéraire de Sulpice, n'avaient introduit son culte longtemps après (par une procédure dont nous ne connaissons aucun autre exemple) et si Perpetuus, en 461, n'avait voulu réunir les deux partis, amis et adversaires de saint Martin, en élevant une même église pour abriter les tombeaux de Martin et de

Brice. C'était la consécration des manœuvres de Sulpice pour donner le change sur la vraie position de saint Martin et de ses amis.

Ainsi les falsifications introduites par Sulpice Sévère dans l'histoire de Martin avaient leur principale raison d'être dans le désir de faire passer pour orthodoxe un petit clan de schismatiques et, peu s'en faut, d'hérétiques; Sulpice avait été jusqu'à imaginer que le plus orthodoxe des évêques des Gaules, saint Hilaire de Poitiers, avait couvert de son patronage les débuts de Martin dans la sainteté, alors que la chronologie eût dû suffire à démontrer l'impossibilité de leur rencontre. Mais il avait une autre raison de commettre ces *mendacia* (M. Babut reconnaît qu'en français le mot « mensonges » est parfois un peu gros) : c'était la tradition littéraire en vigueur dans le genre des narrations de miracles, pour lequel M. Babut a forgé le nom d'« arétalogie », et dans lequel on doit faire rentrer les vies des philosophes ou les vies des moines comme en ont écrit saint Athanase et saint Jérôme. Pour les anciens « arétalogues », dit M. Babut, inventer un miracle ou le faire passer d'une vie dans une autre est tout simplement obéir à la loi du genre, et ce *mendacium* ne trompe que celui qui veut bien s'y laisser tromper. Or Sulpice Sévère avait lu la vie de saint Antoine par saint Athanase; il l'a même plagiée, et M. Babut le prouve par des rencontres de mots ou d'idées qu'il dispose en colonnes parallèles pour faire plus d'impression; ailleurs il utilise sans plus de scrupules une description de saint Hilaire. M. Babut en conclut que les scènes dans lesquelles on reconnaît un de ces emprunts n'ont aucune autre raison d'être que d'introduire de force dans la vie de saint Martin un parallèle à tel épisode de la vie de saint Antoine, et qu'en bonne critique il est interdit d'affirmer que saint Martin ait jamais fait ce qui lui est ainsi prêté. Quand on ajoute cette série d'éliminations à celles que suggère à M. Babut sa découverte du schisme antifélicien, de toute la biographie de saint Martin il ne subsiste pas grand'chose, et l'on s'étonne qu'un aussi médiocre personnage ait pu faire aussi belle figure aux yeux de la postérité.

Le P. Delehaye, qui prépare pour le prochain tome des *Acta sanctorum* le *Commentarius prævius* des actes de saint Martin, ne pouvait laisser sans le discuter un pareil réquisitoire. Lui aussi passe pour « critique », et l'on n'a jamais entendu dire que son livre sur les *Légendes hagiographiques* fût le manifeste d'un parti d'historiens ultraconservateurs, pas plus que ne l'est son ouvrage récent sur les *Passions des martyrs et les genres littéraires*, lequel semble devoir devenir classique au même titre que les *Origines du culte des martyrs*. Or les conclusions du P. Delehaye, dans l'ensemble, sont fort différentes de celles de M. Babut. Non qu'il ne rende hommage à l'érudition très étendue et à l'ingénieuse pénétration

de son devancier, ni même qu'il n'admette sa manière de voir sur plus d'un point de détail. Mais il a excellemment montré combien la méthode de M. Babut est tendancieuse. D'abord M. Babut abuse de la méthode si légitime des comparaisons sur deux colonnes. Pour que des séries de rapprochements sur deux colonnes prouvent quelque chose, il faut d'abord qu'ils soient significatifs : ainsi les philologues qui usent de ce procédé pour faire reconnaître l'auteur d'un écrit anonyme choisissent-ils des expressions qui n'appartiennent pas au fond courant de la langue, ou des alliances de mots particulièrement chères à l'auteur présumé et aussi à l'anonyme. Il faut ensuite que les rencontres ne trouvent pas dans une autre hypothèse une explication plus facile. Or, des rapprochements signalés par M. Babut, il y en a fort peu qui ne soient pas des « clichés » ; quant à ceux qui semblent bien trahir chez Sulpice Sévère des réminiscences, ils ne portent que sur des détails sans importance et non sur le fond du récit (sauf la scène démoniaque empruntée à saint Hilaire). Il ne suffit pas que saint Antoine ait, à une certaine époque de sa vie, distribué ses biens aux pauvres pour que le célèbre miracle d'Amiens, où saint Martin fit vers le même âge qu'Antoine un grand acte de charité, soit exclu de l'histoire authentique comme un grossier plagiat !

Dans l'histoire du schisme antifélicien, le P. Delehaye surprend M. Babut en flagrant délit d'une autre mauvaise méthode, qu'il valait la peine de souligner. C'est celle qui consiste à interpréter les textes, une première fois, dans le sens d'une hypothèse, en tâchant de donner à cette hypothèse le plus qu'on peut de vraisemblance, quitte à se retenir soi-même de tout affirmer avec aussi peu de preuves ; puis, un peu plus loin, à faire état de cette interprétation comme d'un fait acquis et définitivement prouvé, sur lequel on peut s'appuyer pour prouver autre chose. M. Babut a usé de cette méthode avec beaucoup d'adresse, et a plus d'une fois réussi à créer ainsi chez le lecteur l'impression d'un enchaînement rigoureux des arguments. Mais, à l'examen attentif, cette rigueur de logique s'évanouit. M. Babut rencontre-t-il dans le texte de Sulpice un mot favorable à sa thèse, il lui fait un sort, il le pousse jusqu'aux extrêmes conséquences, il en déduit tout un système de faits, si cohérents que la preuve est faite, et qu'on oublie qu'à la base de ce bel édifice il n'y a rien, ou si peu que rien. Un jour, Brice, s'étant mis en colère (n'en concluons pas qu'il ne décolerait jamais), dit de saint Martin qu'il s'était *souillé* dans la vie militaire. Le métier de soldat était donc considéré comme une souillure ? On trouve là-dessus plus d'un texte, car l'on sait que les anciens chrétiens ont conçu des scrupules sur le droit des fidèles à servir dans l'armée. Alors un ancien soldat pouvait-il être évêque ?... Et

voilà M. Babut parti. N'y a-t-il donc pas d'intentions apologétiques dans le récit du biographe? Ne va-t-il pas arranger les faits pour excuser son héros? etc... Tout cela parce qu'un homme en colère a lâché un mot de trop! Ou bien Sulpice parle de son « désir ardent » d'écrire la vie de saint Martin, du vivant de l'évêque de Tours; là-dessus M. Babut nous le montre partant tout de suite pour la ville de Martin, car avec un désir « ardent » on ne saurait attendre, surtout quand on est homme de lettres. (Heureux les hommes de lettres qui réalisent aussi vite tous leurs désirs!) Par ailleurs nous savons que Martin mourut presque aussitôt la biographie écrite, ce qui permit à l'auteur de la publier sans retard. Donc Sulpice a tout juste aperçu son héros, et, lui qui prétend l'avoir bien connu, il ne savait sur lui à peu près rien. Que de choses dans un mot : *quia ardebat animus...*! Tant d'ingéniosité eût mérité un meilleur emploi. Et quand M. Babut en arrive à cette énormité d'introduire une négation dans un texte, il n'y est pas amené par un autre chemin : il a formé d'ingénieuses hypothèses, qui valent ce qu'elles valent, mais qu'il a prises bientôt pour le roc solide sur lequel il pouvait bâtir.

En réalité, Sulpice Sévère n'est pas un historien irréprochable, s'il est un excellent écrivain. Il passait pour crédule en fait de miracles, et il y avait de quoi : on ne prendra donc pas tous ses récits pour paroles d'Évangile; mais on se gardera de rejeter ceux-là mêmes qui paraissent bien attestés. Il dirigeait volontiers des pointes contre les évêques et les prêtres qui ne menaient pas la vie austère des moines : ce n'est pas une raison pour en faire un schismatique. Quant à son héros, il serait bien extraordinaire qu'il eût laissé, même aidé par l'écriture, un tel souvenir, s'il eût été le moine falot qu'on veut bien dire. Sur tout cela, le P. Delehaye met les choses au point. Il ne consent pas à déposséder saint Martin de la gloire d'avoir fondé deux monastères, à Ligugé et à Marmoutier, et il lui suffit pour cela du texte de Sulpice Sévère, duquel M. Babut avait tiré des conséquences excessives. Moins brillant que l'essai de M. Babut, son travail donne davantage l'impression de l'histoire. Au lieu d'exploiter contre Sulpice et sa véracité les incohérences de sa chronologie, le P. Delehaye a essayé de dégager de tous les textes connus une chronologie vraisemblable de saint Martin, et l'insouciance de Sulpice à cet égard ne l'a même pas surpris, averti qu'il était du dédain des historiens classiques pour les chiffres et les supputations. Voici les résultats qu'il propose : naissance de saint Martin, vers 315; catéchuménat, vers 325; conscription, vers 330; service actif (il le distingue de la conscription, avec laquelle les textes n'obligent pas à le confondre), vers 334; baptême, vers 337; congé, vers 339, ce qui lui laisse largement le temps d'aller re-

joindre saint Hilaire avant l'exil de celui-ci; consécration épiscopale, 4 juillet 371 ou 370; présence à la cour de Trèves pour l'affaire des priscillianistes et l'ordination de Félix, 385; déposition, 11 novembre 397. Attendons maintenant le prochain volume des *Acta sanctorum*, où toute cette discussion sera reprise avec ampleur, et où le Père ne manquera pas de mettre à profit les objections raisonnables qui pourraient d'ici là lui être faites. Et l'on pourra désormais écrire l'*histoire* de saint Martin.

R. AIGRAIN.

J. DESPETIS. — *Nouvelle chronologie des évêques d'Agde, d'après les Cartulaires de cette Église, dans les Mémoires de la Société archéologique de Montpellier.* — Montpellier, 1920. Deuxième série, tome VIII, pages 41 à 101.

En tête de cette étude (p. 41-47), l'auteur donne une longue bibliographie : de fait, ses deux principales sources sont le *Cartulaire de l'évêché d'Agde*, transcrit en 1764, et le *Cartulaire du chapitre cathédral de Saint-Étienne d'Agde*, dont la copie appartient à la fin du xviii^e siècle.

La liste épiscopale du diocèse d'Agde peut se partager en trois périodes : des origines à l'an 800, de Charlemagne au xiii^e siècle, du xiii^e siècle à l'année 1440. Comme, à partir de cette dernière date, l'auteur n'apporte aucune modification aux listes établies¹, nous nous occuperons seulement de l'époque qui lui est antérieure.

Des origines à l'an 800. — M. Despetis n'apporte aucun changement aux dernières listes publiées. A la suite de MM. Mabile et Rastoul, il compte dix évêques. Mgr Duchesne n'en admet que huit, et raye Vénuste et Beticus; le premier à cause de son origine « polycarpique », le second parce qu'il figure seulement dans la légende de saint Sever. M. Despetis met un point d'interrogation après Vénuste, est-ce suffisant? M. Rastoul fait observer avec raison que le nom de cet évêque « ne se trouve pas dans le plus ancien bréviaire [imprimé] du diocèse en 1510. »

De Charlemagne au XIII^e siècle. — Sur cette période M. Despetis a apporté quelques changements importants. De Dagbert (849)

1. Ces listes ont pour auteurs : E. Mabile, *Hist. gén. de Languedoc*, t. IV, p. 304; L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. I, 2^e éd., 1907, p. 317 (pour la période antérieure à l'an mil); A. Rastoul, art. *Agde* dans le *Dict. d'hist. et géog. eccl.*, t. I, col. 928.